

**Sujet :** [INTERNET] Avis de consultation du public (ExtensionISDI Ayherre)

**De :** "jean-mixel" [REDACTED]

**Date :** 03/02/2023 18:03

**Pour :** <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

**Copie à :** [REDACTED]

Bonjour,

Comme suite à l'objet cité en référence, voici mon avis.

Jean-Michel BARBIER

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]



Sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] Avis de consultation du public (ExtensionISDI Ayherre)

**De :** "jean-mixel" [REDACTED]

**Date :** 03/02/2023 18:09

**Pour :** <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

**Copie à :** [REDACTED]

Bonjour,

Comme suite à l'objet cité en référence, voici mon avis.

Jean-Michel BARBIER

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]



Sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

— Pièces jointes : —

Avis de consultationJM BARBIER.docx

12,9 Ko

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC (Extension ISDI Ayherre)

On nous demande de donner notre avis par rapport au projet d'extension de l'ISDI (Installation de Déchets Inertes) d'Ayherre. Dans l'état actuel des choses, il m'est impossible de donner mon avis sur un projet pour lequel nous n'avons que très peu d'informations. Nous avons besoins d'avoir des garanties et des informations complémentaires.

Aussi, il aurait été urgent et nécessaire au préalable

- D'informer tous les voisins propriétaires et exploitants de la carrière des tenants et aboutissants de ce projet : cela n'a pas été fait contrairement à ce qui était prévu (Compte rendu réunion conseil municipal Ayherre du 18 juillet 2022)
- D'Informer le public et/ou les villageois
  - de l'activité déjà assurée jusqu'à présent par l'ISDI en question : quantités de déchets stockées au cours des années précédentes, origines des déchets, résultats de contrôles (**effectués par un organisme extérieur et non l'exploitant lui même**) garantissant le respect des normes environnementales, etc.
  - des raisons et du contenu du nouveau projet d'extension du centre lors d'une réunion publique et/ou d'une visite sur site
- Procéder à un état des lieux effectué par un organisme indépendant, (donc différent de la société exploitant actuellement le site) avec inventaire des déchets actuellement en stock, tests de lixiviation (recherche de polluants), étude de faisabilité d'une réutilisation ou d'un recyclage de ces produits, tests sur la présence d'amiante et/ou de goudron, etc.
- S'assurer que jusqu'à présent des contrôles sur la **non nocivité** des matériaux entreposés ont été régulièrement effectués, et que la rivière en bordure de carrière (30 m de la carrière) n'a pas été polluée

Dans cette attente, je demande à l'ensemble du conseil municipal d'Ayherre de se positionner contre le projet d'extension du site, et à M. le Préfet des Pyrénées Atlantiques de refuser le projet et d'exiger de l'exploitant actuel la remise en état du site.

Jean-Michel BARBIER